

SELARL BLANC-GILLMANN & BLANC
Maître Marie-Noëlle BLANC-GILLMANN

Avocat

34, cours Lieutaud - 13001 MARSEILLE
04.91.33.69.60

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT de type 4 au 5ème étage
et **UNE CAVE** au sous-sol

Dans une copropriété sis à MARSEILLE (13004), 8 rue Fondère
cadastré section 818 E n°123, **lot de copropriété n°23**

Sur la mise à prix de 15.000,00 euros

VISITE LE MARDI 3 FEVRIER 2026 DE 10 HEURES 30 A 11 HEURES 30

ADJUDICATION FIXEE AU MERCREDI 11 FEVRIER 2026 A 9 HEURES 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, salle 8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION :

Dans un immeuble en copropriété sis à MARSEILLE (13004), 8 rue Fondère, figurant au cadastre sous les références 818 E n° 123 pour 2 ares et 1 centiares :

Le lot de copropriété n° 23, soit :

La propriété exclusive et particulière de l'appartement C du 5ème étage sur entresol, occupant la partie gauche de l'immeuble pour un observateur placé rue du Docteur Acquaviva, comprenant d'après les titres : 3 chambres, une salle à manger formant cuisine, une salle de bains et une entrée. Une pièce ayant été prise dans l'appartement B du 5ème étage sur entresol. Cette

pièce est celle numérotée «f» sur le plan, elle joint ledit appartement C, ci-dessus désigné, elle communique avec cet appartement C et est isolée dudit appartement B. Elle est éclairée par une fenêtre sur la rue du Docteur Acquaviva, La cave n° 13 au sous-sol, Et les 12/186èmes des parties communes générales.

Tel que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble

par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Il ressort du rapport de DIAGNOSTICS & EXPERTISES annexé au cahier des conditions de la vente que la superficie habitable du bien est de **83,96 m²**.

Lesdits biens sont actuellement occupés par le propriétaire.

La présente vente est faite et poursuivie AUX REQUETE ET DILIGENCE DE :

Le Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 8 rue Fondère 13004 MARSEILLE, ayant la personnalité morale mais non inscrite au RCS, dont le siège social est situé 8 rue Fondère - 13004 MARSEILLE, représenté par son syndic en exercice, **SPH IMMOBILIER**, société à responsabilité limitée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE sous le n° 908 827 595, dont le siège social est situé 2, place Maréchal Foch, 13004 MARSEILLE, prise en la personne de son gérant en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué, **Maître Marie-Noëlle BLANC-GILLMANN**, avocat au Barreau de MARSEILLE, associée de la S.E.L.A.R.L. BLANC-GILLMANN & BLANC, 34 Cours Lieutaud - 13001 MARSEILLE, au Cabinet duquel domicile est élu.

Pour être adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE par Maître Marie-Noëlle BLANC-GILLMANN, avocat.

Les enchères sont recevables uniquement :

- si elles sont portées par un avocat inscrit au barreau de MARSEILLE,
- si vous avez remis à votre avocat un chèque de banque (pour une caution bancaire, le consulter) représentant au moins 10 % du montant de la mise à prix à l'ordre de Madame la Bâtonnière de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €.

Pour plus amples renseignements et consultation du cahier des conditions de vente (RG 25/00137) :

- s'adresser au Cabinet de **Marie-Noëlle BLANC-GILLMANN**, avocat, 34 cours Lieutaud 13001 MARSEILLE (mnbgb@bgb-avocats.fr - **tél. : 04.91.33.69.60**)
- au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 12 décembre 2025

Marie-Noëlle BLANC-GILLMANN
Avocat